

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

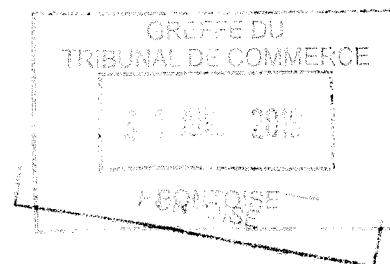
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00314 Numéro SIREN : 753 716 299 Nom ou dénomination : A2DIS

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2019 sous le numéro de dépôt 10017

2017

A2DIS SAS



Comptes annuels

Exercice : 01/01/2018 au 31/12/2018

1 rue JEAN JAURES BP 18 ZI DE MOIMONT 95670 MARLY LA
VILLE

Code Siret : 75371629900023 - APE :5229B

BILAN ACTIF

	2018			2017
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	17 500	17 500		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	6 803	6 803		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>24 303</i>	<i>24 303</i>		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 469	14 598	1 870	3 810
Autres immobilisations corporelles	55 887	41 316	14 570	23 383
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>72 356</i>	<i>55 914</i>	<i>16 441</i>	<i>27 194</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	500		500	300
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>500</i>		<i>500</i>	<i>300</i>
ACTIF IMMOBILISE	97 160	80 218	16 941	27 494
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	830 488	55 740	774 747	823 195
Autres créances	240 584		240 584	576 815
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>1 071 072</i>	<i>55 740</i>	<i>1 015 332</i>	<i>1 400 010</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	667 172		667 172	594 820
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>667 172</i>		<i>667 172</i>	<i>594 820</i>
ACTIF CIRCULANT	1 738 245	55 740	1 682 504	1 994 830
Charges constatées d'avance	6 002		6 002	6 002
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 841 407	135 959	1 705 448	2 028 327

© Invoce - Tableau annexé

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

BILAN PASSIF

	2018	2017
Capital social ou individuel Dont versé : 100 000	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	89 250	73 964
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	59 618	25 285
<i>Total situation nette</i>	<i>258 868</i>	<i>199 250</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	258 868	199 250
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	225 000	
Provisions pour charges	1 914	6 481
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	226 914	6 481
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	79 312	279 065
<i>Total dettes financières</i>	<i>79 312</i>	<i>279 065</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	684 146	1 057 706
Dettes fiscales et sociales	252 974	322 237
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>937 121</i>	<i>1 379 944</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 230	20 831
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>	<i>3 230</i>	<i>20 831</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	200 000	142 753
DETTES	1 219 665	1 822 595
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 705 448	2 028 327

COMPTE DE RESULTAT

	2018			2017
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	5 008 355		5 008 355	5 633 264
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	5 008 355		5 008 355	5 633 264
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				4 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			12 609	8 561
Autres produits (1) (11)			3 976	1 395
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			5 024 941	5 647 221
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			4 059 580	4 944 774
<i>Total charges externes</i>			<i>4 059 580</i>	<i>4 944 774</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			15 508	17 633
Charges de personnel				
Salaires et traitements			438 727	353 717
Charges sociales (10)			190 443	155 241
<i>Total charges de personnel</i>			<i>629 170</i>	<i>508 959</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			13 445	13 728
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				24 221
Dotations aux provisions pour risques et charges			225 000	2 120
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>238 445</i>	<i>40 071</i>
Autres charges (12)			35	457
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			4 942 741	5 511 896
RESULTAT D'EXPLOITATION			82 200	135 324
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			(564)	564
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			(564)	564
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			1 000	102 363
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			1 000	102 363
RESULTAT FINANCIER			(1 564)	(101 799)
RESULTAT COURANT			80 636	33 525

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2018	2017
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	17	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	17	
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	97	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	97	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(79)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	20 938	8 240
TOTAL DES PRODUITS	5 024 395	5 647 785
TOTAL DES CHARGES	4 964 776	5 622 500
BENEFICE ou PERTE	59 618	25 285

- (1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme
(2) Dont produits de locations immobilières
(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
(3) Dont crédit-bail mobilier
(3) Dont crédit-bail immobilier
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs
(5) Dont produits concernant les entreprises liées
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées
(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général
(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes
(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles
(9) Dont transferts de charges
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

8 042

A2DIS SAS

Annexe

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 705 448 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 59 618 €.

Les notes et les tableaux présentés ci après font partie intégrante des comptes annuels

Ces comptes ont été arrêtés le 31 mars 2019 par le Président du Conseil d'administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au plan comptable général, l'évaluation et la comptabilisation des actifs, applicables depuis le 1er janvier 2005 et les règlements postérieurs.

CAPITAUX PROPRES (voir annexe)

PROVISIONS (voir annexe)

A la clôture de l'exercice, un inventaire des litiges en cours est réalisé. Le cas échéant des provisions sont enregistrées en fonction de l'avancement des procédures et de l'estimation des risques encourus.

La provision pour risques et charges de l'exercice constate les engagements de retraite de la société pour un montant de 1 914 € et une provision de 225 000€ concernant un litige salarié.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Voir annexe)

Elles sont comptabilisées au prix d'achat, elles incluent notamment les frais de création

Les logiciels standards et développements spécifiques, sont amortis sur une durée de trois années, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Voir annexe)

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Dans le cadre des règles sur les actifs, la méthode de comptabilisation par composant s'applique dès le 1 janvier 2005 aux immobilisations corporelles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

C'est la méthode de l'amortissement linéaire qui est retenue ; les durées généralement appliquées sont les suivantes :

Agencements et aménagements	10 Ans
Installations techniques	10 Ans
matériel et outillages	7 à 5 Ans
Matériel de transport	3 à 10 Ans
mobilier	5 Ans
logiciel	3 Ans
matériel informatique	3 à 5 Ans

Immobilisations Financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

ACTIF CIRCULANT ET DETTES

Les créances et les dettes

Les créances et autres créances immobilisées ont été évaluées à leur valeur nominale. (Voir annexe)

Si un risque d'irrecouvrabilité est identifié, une provision est constituée à hauteur de ce risque.

Les disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les comptes de régularisation (Voir annexe)

Charges et Produits constatées d'avance : Il s'agit pour l'essentiel de charges d'abonnements et de maintenance ou de produits relatifs à l'exercice suivant.

COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il totalise HT les recettes des prestations de transport assurées par la société dans le cadre de son activité de commissionnaire de transports, et ses recettes de prestations de service dans le cadre de ses autres activités (Voir annexe).

Pour son activité de remodeling la méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires se fait à l'avancement, au 31 décembre 2018 aucun projet n'était en cours.

Charges et Produits Financiers (voir annexe)

Charges et produits exceptionnels (voir annexe)

Effectifs au 31 Décembre 2018

11 Personnes dont un effectif moyen de 10 :

Employés	4
Cadres	6

CICE :

La société a opté pour une comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel au crédit d'un compte dédié, le compte 648100. Ces sommes financent en partie le développement de nos activités.

2015 : 5 932 €

2016 : 6 708 €

2017 : 10 866 €

2018 : 13 153 €

Montant des honoraires CAC (Voir annexe)

Accroissement et Allègement de la dette future d'impôt (Voir annexe)

La gestion des congés payés s'effectue en interne, et donne lieu à l'établissement d'une provision mensuelle, réactualisée à chaque mois en fonction des événements constatés.

Information en matière de crédit bail (Voir annexe).

Transfert de Charges

Ce compte intègre essentiellement des transferts de charges liés au refacturation de dépenses salariales.

Engagements hors Bilan

Néant

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	10 000			10 000	10,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	10 000			10 000	

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2018	Augmentations	
		Réévaluations courant 2018	Acquisitions courant 2018
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	17 500		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 803		
Total immobilisations incorporelles	24 303		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	16 469		
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport	40 080		
- Matériel de bureau et mobilier informatique	13 114		2 692
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles	69 663		2 692
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	300		200
Total immobilisations financières	300		200
TOTAL GENERAL	94 267		2 892

	Diminutions		Valeur brute fin 2018	Valeur d'origine
	Virements courant 2018	Cessions courant 2018		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement			17 500	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			6 803	
Total immobilisations incorporelles			24 303	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			16 469	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers				
- Matériel de transport			40 080	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			15 806	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles			72 356	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			500	
Total immobilisations financières			500	
TOTAL GENERAL			97 160	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2018	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2018
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.	17 500			17 500
Autres immobilisations incorporelles	6 803			6 803
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	24 303			24 303
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.	12 658	1 940		14 598
Autres Immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport	18 746	10 730		29 477
- Matériel de bureau et Informatique, mobilier	11 064	774		11 839
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	42 469	13 445		55 914
TOTAL GENERAL	66 772	13 445		80 218

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres Immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total Immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2018	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2018
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2018	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2018
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges		225 000				225 000
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>		225 000				225 000
Provisions pour pensions et obligations similaires	6 481	0			4 567	1 914
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	6 481	0			4 567	1 914
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 481	224 999			4 567	226 914
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	55 740					55 740
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	55 740					55 740
TOTAL GENERAL	62 222	224 999			4 567	282 655
Dont dotations et reprises d'exploitation		225 000			4 567	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	500	500		300
Total actif immobilisé	500	500		300
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	57 811	57 811		57 811
Autres créances clients	772 677	772 677		821 124
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	1 780	1 780		261
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	16 311	16 311		8 790
Taxe sur la valeur ajoutée	165 806	165 806		199 824
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	56 685	56 685		367 939
Total actif circulant	1 071 072	1 071 072		1 455 751
Charges constatées d'avance	6 002	6 002		6 002
TOTAL DES CREANCES	1 077 574	1 077 574		1 462 053
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de cr					
- à un an maximum					
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1)					
Fournisseurs et comptes rattachés	684 146	684 146			1 057 706
Personnel et comptes rattachés	30 774	30 774			31 461
Sécurité sociale et autres organismes so	53 093	53 093			77 371
Impôts sur les bénéfices	17 856	17 856			
Taxe sur la valeur ajoutée	141 810	141 810			207 744
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	9 440	9 440			5 660
Dettes sur immobilisations et comptes r	3 230	3 230			20 831
Groupe et associés (2)	79 312	79 312			279 065
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	200 000	200 000			142 753
TOTAL DES DETTES	1 219 665	1 219 665			1 822 595
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux a					

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2018	2017
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	(4 000)	
<i>Total créances</i>	(4 000)	
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
TOTAL	(4 000)	

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2018	2017
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	504 197	702 655
Dettes fiscales et sociales	50 208	47 057
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>554 405</i>	<i>749 713</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 230	20 831
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>	<i>3 230</i>	<i>20 831</i>
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	557 636	770 545

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2018	2017
Charges d'exploitation : divers	6 002	6 002
<i>Total charges d'exploitation</i>	<i>6 002</i>	<i>6 002</i>
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	6 002	6 002
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	6 002	6 002

Nature des produits	2018	2017
Produits d'exploitation : divers	200 000	142 753
<i>Total produits d'exploitation</i>	<i>200 000</i>	<i>142 753</i>
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	200 000	142 753
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	200 000	142 753
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(193 998)	(136 751)

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	2018					2017
	Résultat avant report déficitaire	report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat net
Résultat courant	80 636		80 636	20 938	59 698	25 285
Résultat exceptionnel	(79)		(79)		(79)	
Résultat comptable (hors participation)	80 556		80 556	20 938	59 618	25 285

Résultat intégration fiscale						
Participation des salariés						
Créances d'impôt						
<i>Total avant impôt</i>	<i>80 556</i>		<i>80 556</i>	<i>20 938</i>	<i>59 618</i>	<i>25 285</i>

Autres						
<i>Total autres</i>						

Total général	80 556		80 556	20 938	59 618	25 285
----------------------	---------------	--	---------------	---------------	---------------	---------------

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges	2018	2017
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales	97	
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	
<i>Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	97	
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total valeur comptables des éléments d'actifs cédés</i>		
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
<i>Total autres charges exceptionnelles</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles	97	

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits	2018	2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	17	
<i>Total produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	17	
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total produits des cession d'éléments d'actif</i>		
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clause d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
<i>Total autres produits exceptionnels</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL	17	

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	6 700
Autres honoraires	
TOTAL	6 700

VARIATIONS DES IMPÔTS DIFFÉRÉS OU LATENTS

Nature	Début exercice		Variations		Fin d'exercice		Impôt différé ou latent
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	
Taux d'impôt :							
Décalages certains ou éventuels							
Provisions réglementées							
• A réintégrer ultérieurement							
- provision pour hausse des prix							
• A réintégrer éventuellement							
- provision pour fluctuation des cours							
• Libérées sous condition d'emploi							
- provision pour investissement							
• Amortissement dérogatoires							
Subventions d'investissement							
Charges non déductibles temporairement							
• A déduire l'année suivante							
- congés payés (ancien régime)							
- participations des salariés							
- autres							
• A déduire ultérieurement							
- provision pour retraite	2 121			207	1 914		
- autres							
Produits non taxables temporairement							
- plus values nettes à court terme							
- plus values de fusion							
- plus-values à long terme différées							
Charges déduites (ou produits imposés)							
fiscalement et non encore comptabilisés							
Ecart de conversion passif							
Ecart de conversion actif							
TOTAL	2 121			207	1 914		
Eléments à imputer							
Déficits reportables fiscalement							
Amortissements différés							
Moins-values à long terme							
Autres							
TOTAL							
Eléments de taxation éventuelle							
Plus-values sur éléments d'actif non amort.							
Réserve spéciale des plus-values à LT							
Réserve spéciale des profits de construction							
Autres							
TOTAL							
TOTAL GENERAL	2 121			207	1 914		

CRÉDIT BAIL

Immobilisations en crédit-bail	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, ...							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Autres immobilisations incorporelles en cours							
TOTAL							

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Montant
A Situation à l'ouverture de l'exercice	
1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	173 964
2 Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	25 285
3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	199 249
B Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
1 Variation du capital	
2 Variation des autres postes	
C (= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs	199 249
D Variations en cours d'exercice	
1 Variations du capital	
2 Variations des primes, réserves, report à nouveau	
3 Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
4 Contreparties de réévaluations	
5 Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
6 Autres variations	
7 Résultat de l'exercice	59 618
E Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)	258 868
F VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)	59 618
G dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
H Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)	59 618



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site Internet : www.kpmg.fr

A2DIS S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
A2DIS S.A.S.
Zone industrielle de Moimont - 95670 Marly-la-Ville
Ce rapport contient 29 pages
Référence : VdB-SC

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance,
inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 Avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

A2DIS S.A.S.

Siège social : Zone industrielle de Moimont - 95670 Marly-la-Ville
Capital social : € 100 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale de la société A2DIS S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2DIS S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



A2DIS S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
28 mai 2019

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 mai 2019

KPMG S.A.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vincent de Becquevort', written over a horizontal line.

Vincent de Becquevort
Associé

A2DIS

Société par Actions Simplifiées
au capital de 100.000 €uros

Siège social : Zone Industrielle de Moimont
95670 MARLY LA VILLE

753 716 299 R.C.S. PONTOISE

TEXTE DES RESOLUTIONS

DES DECISIONS DES ASSOCIES

EN DATE DU 11 JUIN 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2018** lesquels font apparaître un Bénéfice de 59 618.17 €uros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve également le montant des dépenses non déductibles de l'Impôt sur les Sociétés, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, qui s'élève à 1 754 €uros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 491 €uros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Directoire, de leur gestion de l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit 59 618.17 €uros de la manière suivante :

- **Report à nouveau**..... + 59 618.17 €
dont le solde ressortira dès lors à + 148 868.55 €

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code Général des Impôts, les actionnaires personnes physique fiscalement domiciliés en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158 du Code Générale des

Impôts sont désormais soumis sur ces revenus ainsi que les produits de placement à revenu fixe à prélèvement forfaitaire non libératoire de 21% pour les dividendes et revenus assimilés et 24% pour les produits de placement à revenu fixe, sauf à en être dispensé sur leur demande expresse à la condition que leur revenu fiscal de référence de l'avant dernière année soit inférieur à 75.000 Euros ou 50.000 Euros selon leur situation de famille pour les dividendes et 50.000 Euros ou 25.000 Euros pour les autres revenus.

Faute pour l'actionnaire de manifester son intention d'être dispensé du paiement du prélèvement forfaitaire non libératoire dans le délai prescrit, il sera réputé avoir implicitement pris la décision de s'acquitter de ce prélèvement à la source non libératoire.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle que les sommes distribués à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction de 40%		Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2015	/	/	/
31.12.2016	/	/	/
31.12.2017	/	/	/

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés prennent acte des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, conclues au cours des exercices antérieurs et qui se sont poursuivies sur l'exercice écoulé, à savoir :

Avec la SOCIETE DES ENTREPOTS ET DE DISTRIBUTION – SeD

- Convention d'assistance.

Une convention d'assistance dans les domaines de direction générale, administrative, financière et juridique ainsi qu'en matière commerciale, de contrôle de gestion, de ressources humaines, de communication et de négociation de contrats, a été signée avec la société **SED** le 20 novembre 2014, à effet du 20 novembre 2014.

Le montant des prestations facturées à la société **A2DIS** s'est élevé pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 à 24 000 Euros hors taxes. Ce montant est révisable annuellement en fonction des besoins de la société **A2DIS** tels qu'ils résulteront de son budget annuel.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'aux termes du rapport spécial du Commissaires aux comptes celui-ci n'a été avisé d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2018** et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce.

CINQUIEME RESOLUTION

AUGMENTATION DE CAPITAL

Nous allons vous proposer de statuer sur une résolution relative à l'épargne salariale, conformément à la loi.

En effet, les actions détenues par les salariés de l'entreprise représentant moins de 3% du capital social, il y a lieu, en application de l'article L.225-129-6 alinéa 2 du Code de Commerce de vous soumettre une telle résolution, ayant pour objet la réalisation d'une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise existant ou à créer, dans les conditions prévues à l'article L. 3332-18 et suivants du Code du Travail.

Les principales caractéristiques de cette augmentation de capital seraient les suivantes :

- le nombre total d'actions qui seront ainsi souscrites ne pourra être supérieur à 3 % du capital social au jour de la décision,
- suppression du droit préférentiel de souscription,
- l'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Président pour mettre en œuvre la présente autorisation et notamment :
 - mettre en place tout plan d'épargne entreprise qui serait nécessaire,
 - fixer le nombre des actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance ;
 - arrêter la date et les modalités des émissions qui seront réalisées en vertu de la présente autorisation en conformité avec les prescriptions légales et statutaire et notamment fixer le prix de souscription, ainsi que les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leur droit, les dates de jouissance, dans les conditions prévues par la loi et les règlements, étant précisé que le prix de cession des titres devra être déterminé conformément aux dispositions de l'article L. 3332-20 du Code du Travail ;
 - fixer les délais et modalités de libération des souscriptions ;
 - constater la réalisation de la ou des augmentations de capital et apporter aux statuts les modifications qui en résulteront ;
 - d'une façon générale, décider et effectuer soit par lui-même, soit par mandataire, toutes opérations et formalités, et faire le nécessaire en vue de la réalisation de la ou de ces augmentations de capital.

Nous vous proposons de rejeter cette résolution. »

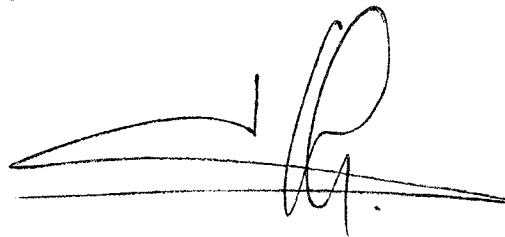
SIXIEME RESOLUTION

Renouvellement de mandats des sociétés **KPMG SA**, commissaire aux comptes titulaire et **ANGEL & ASSOCIES**, commissaire aux comptes suppléant.

L'Assemblée Générale décide de renouveler leurs mandats, pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de cette Assemblée.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes pour réaliser les formalités auprès du Greffe du tribunal de commerce.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a horizontal line and a small dot.